

Albanie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Albanie compte 42 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs.

L'Albanie a signé l'IM en 2019 et a déposé son instrument de ratification le 22 septembre 2020. L'IM entrera en vigueur pour l'Albanie le 1^{er} janvier 2021. L'Albanie n'a pas notifié sa convention avec l'Arabie saoudite. À ce stade, cette convention ne sera pas modifiée par l'IM. L'Arabie saoudite a notifié sa convention avec l'Albanie aux fins de l'IM.

L'Albanie met en œuvre le standard minimum dans ses conventions fiscales par l'inclusion de la disposition de la déclaration du préambule et de la règle COP².

Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

B. Difficultés de mise en œuvre

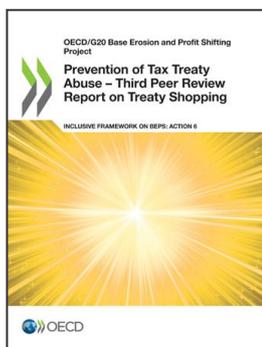
Comme mentionné précédemment, l'Albanie n'a pas notifié sa convention avec l'Arabie saoudite aux fins de l'IM. Notifier cette convention aux fins de l'IM ou engager des renégociations bilatérales dans le but de mettre en œuvre le standard minimum permettrait de transposer le standard minimum dans cette convention non couverte.

Synthèse de la réponse de la juridiction - Albanie

	Partenaires de convention	Conformité avec le standard	Si conforme, méthode choisie	Signature d'un instrument de mise en conformité	Méthode choisie dans l'instrument de mise en conformité (si différent de l'IM)	Commentaires
1	Autriche	Non	N/C	Oui	N/C	
2	Belgique	Non	N/C	Oui	N/C	
3	Bosnie-Herzégovine	Non	N/C	Oui	N/C	
4	Bulgarie	Non	N/C	Oui	N/C	
5	Chine (République populaire de)	Non	N/C	Oui	N/C	
6	Croatie	Non	N/C	Oui	N/C	
7	République tchèque	Non	N/C	Oui	N/C	
8	Égypte	Non	N/C	Oui	N/C	
9	Estonie	Non	N/C	Oui	N/C	
10	France	Non	N/C	Oui	N/C	
11	Allemagne	Non	N/C	Oui	N/C	
12	Grèce	Non	N/C	Oui	N/C	
13	Hongrie	Non	N/C	Oui	N/C	
14	Islande	Non	N/C	Oui	N/C	
15	Inde	Non	N/C	Oui	N/C	

² Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, l'Albanie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

16	Irlande	Non	N/C	Oui	N/C
17	Italie	Non	N/C	Oui	N/C
18	Corée	Non	N/C	Oui	N/C
19	Kosovo*	Non	N/C	Oui	N/C
20	Koweït*	Non	N/C	Oui	N/C
21	Lettonie	Non	N/C	Oui	N/C
22	Malaisie	Non	N/C	Oui	N/C
23	Malte	Non	N/C	Oui	N/C
24	Moldova*	Non	N/C	Oui	N/C
25	Monténégro	Non	N/C	Oui	N/C
26	Pays-Bas	Non	N/C	Oui	N/C
27	Macédoine du Nord	Non	N/C	Oui	N/C
28	Norvège	Non	N/C	Oui	N/C
29	Pologne	Non	N/C	Oui	N/C
30	Qatar	Non	N/C	Oui	N/C
31	Roumanie	Non	N/C	Oui	N/C
32	Russie	Non	N/C	Oui	N/C
33	Arabie saoudite	Non	N/C	Non	N/C
34	Serbie	Non	N/C	Oui	N/C
35	Singapour	Non	N/C	Oui	N/C
36	Slovénie	Non	N/C	Oui	N/C
37	Espagne	Non	N/C	Oui	N/C
38	Suède	Non	N/C	Oui	N/C
39	Suisse	Non	N/C	Oui	N/C
40	Turquie	Non	N/C	Oui	N/C
41	Émirats arabes unis	Non	N/C	Oui	N/C
42	Royaume-Uni	Non	N/C	Oui	N/C



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/d6cecbb8-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Albanie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/23da302f-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.